54500
Vandœuvre
n° 111 • septembre 2022

DOSSIER

RENTRÉE SCOLAIRE

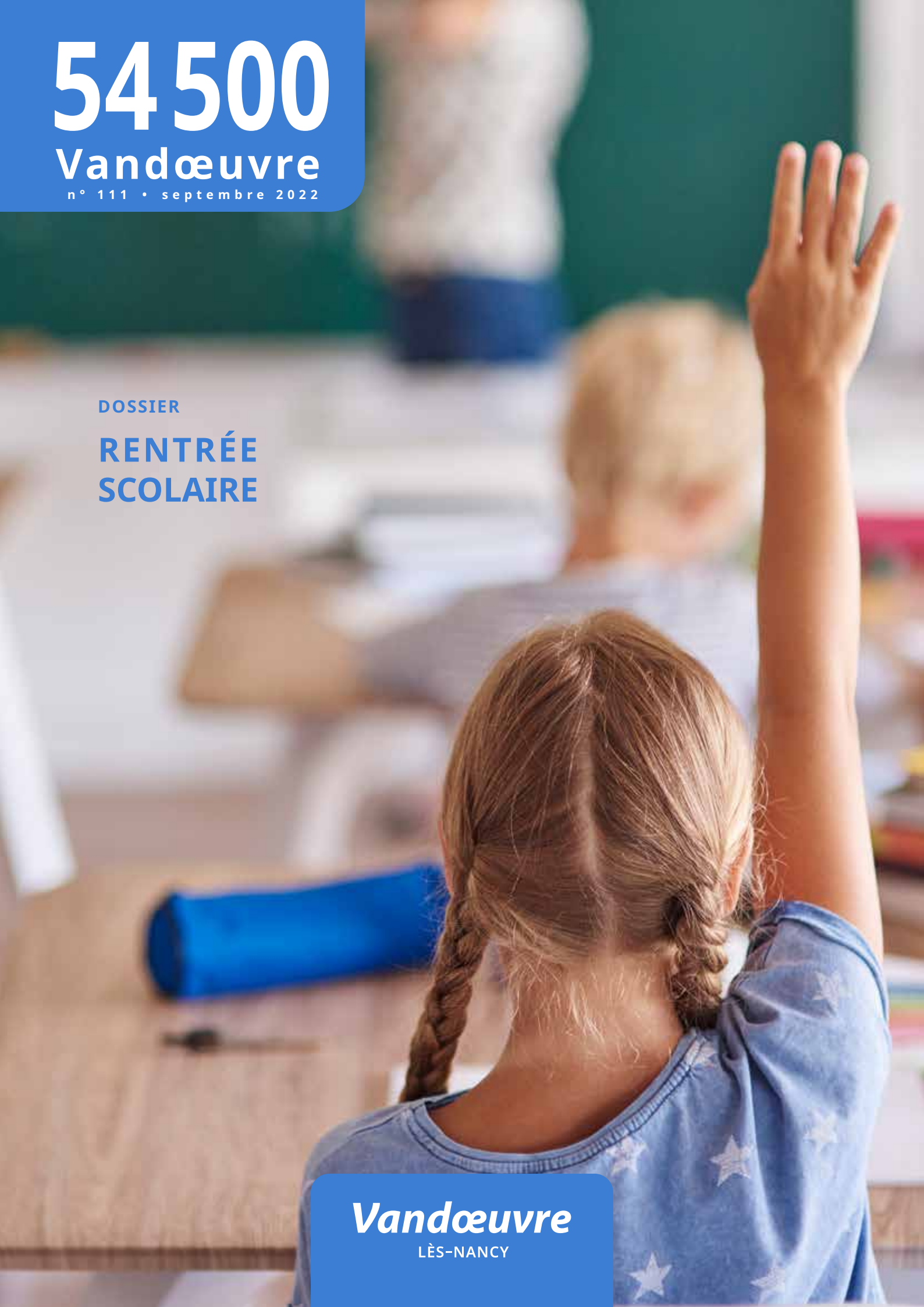

Vandœuvre
LÈS-NANCY

« Barthou » : un espace complètement rénové

Les bâtiments accueillants, le long du boulevard Barthou

Le quartier Barthou devrait accueillir à l'horizon 2024 un nouveau concept commercial lancé par la SCI Brichambeau et travaillé en concertation avec les élus de Vandœuvre. Plus de 15 000 m² seront dédiés au commerce, dans une version écoresponsable faisant la part belle aux mobilités actives et à la végétation.

Les enseignes implantées comme Boulanger, Centrakor ou encore la chaîne « Au Bon Pain », ne sont plus de première jeunesse. La SCI Brichambeau a décidé de prendre les choses en main et de redynamiser ce quartier. Son projet? Créer une certaine homogénéité et une unité architecturale dans l'aménagement de ce centre commercial d'un nouveau genre, pour que les clients puissent profiter d'un véritable lieu de vie.

« *L'objectif est de créer l'ambiance d'un petit village au sein de ce site. Ce sera un espace où l'on pourra se promener. Les personnes pourront stationner leur véhicule et faire le tour de tous les commerces. Le choix de la réhabilitation a été fait et le tout sera agrémenté d'espaces verts. Il y aura deux entrées pour ne pas engorger le flux de circulation. On aurait pu raser les bâtiments, c'est vrai, mais le propriétaire a fait le choix de travailler avec les acteurs locaux présents sur ce lieu de vie qui sera une sorte de centre-ville désaxé* », précise Liénard Joilan de l'agence LT (propos recueillis par Yannick Vernini, L'Est républicain).

La commercialisation des futurs espaces a déjà commencé et des intéressés se sont positionnés. On devrait y trouver de la restauration, un supermarché, une salle de sport ainsi qu'un regroupement de professionnels de santé (création d'un centre médical pour les enfants avec 5 pédiatres).

Le nouveau site intégrera deux stations de vélos, un parking végétalisé de 330 places de stationnement comprenant des bornes pour véhicules électriques, et l'implantation d'arbres, arbustes et autres plantes.

Travaux en cours

ÉDITO

La période que nous traversons (changement climatique, coûts de l'énergie, inflation…) impose d'accélérer le processus de mutation. Les villes doivent repenser leur modèle de développement et miser d'avantage sur la résilience, la dédensification, l'écologie urbaine, la sobriété énergétique, les modes de déplacements alternatifs…

Ces chantiers, nous les avons engagés à Vandœuvre, en partenariat avec les acteurs publics et privés. Ainsi, par exemple, l'offre de transport sera renforcée avec le Plan de Mobilités Métropolitain, les pistes cyclables se développent un peu partout, des dispositifs d'aide à l'achat de vélo électriques sont mis en place.

Cette mutation se traduit aussi par l'intégration de considérations environnementales dans l'ensemble des projets, par le renforcement de la nature en ville (forêt urbaine dans le parc Richard Pouille, «sanctuarisation» du parc du monastère Sainte Claire, création d'un parc urbain à Brichambeau et de jardins partagés à Biancamaria…). C'est également la multiplication des travaux d'isolation thermique des bâtiments, la lutte contre la précarité énergétique (aides métropolitaines pour le financement de travaux d'économie d'énergie et projets de bâtiments passifs comme la résidence Solatium à Brichambeau portée par MmH) et le développement de projets autour des énergies renouvelables (projet de centrale photovoltaïque citoyenne Energethic présenté dans ce journal).

En cette rentrée scolaire, ces changements se concrétisent avec la végétalisation des cours d'écoles et l'installation de rideaux occultants pour réduire la chaleur.

Nous devons poursuivre dans cette voie afin de répondre aux enjeux climatiques urgents mais aussi pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants, notamment en renforçant les services de proximité et la mixité fonctionnelle et sociale dans les quartiers, comme nous y travaillons, avec de nombreux acteurs, sur les secteurs des Nations, du boulevard Barthou (rénovation du centre commercial, aménagement à venir de l'ancien site Peugeot) ou encore de Vand'Est avec le projet de renouvellement urbain en cours.

La concertation permanente avec les usagers et les habitants est au cœur du projet. Je m'engage à la poursuivre.

Stéphane Hablot
Le Maire

SOMMAIRE

2 TRAVAUX
3 ÉDITO
4 RETOUR SUR…
6 SANTÉ
8 PATRIMOINE
9 EN BREF
10 CULTURE
12 EN IMAGES
14 MAHICHA
15 DOSSIER
19 RETRO
20 MUSÉE
21 CCAS
22 SPORTS
24 ÉNERGIE
27 RÉUNIONS DE QUARTIERS
28 CL2D
29 C3D DU GRAND NANCY
29 HOMMAGE
30 TRIBUNES

Services de la Métropole

Allo Stan (Bus et Tram)
0383300808

Service des eaux
0383918383
Urgences 24h/24h
0383918362

Maison de la propreté
0354502040

Service éclairage public 24h/24h
0383918358

Circulation 24h/24h
0383404646

Allo voirie
0383918171

Signaler tous types de dysfonctionnement
www.g-ny.org

54500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication:
Stéphane HABLOT

Directrice de la communication:
Alma MEHMETI

Photos/Rédaction/Infographie:
Service Communication

Impression:
La nancéienne d'impression
Dépôt légal n° 1098

© Ville de Vandœuvre - 9/2022

PEFC 10-31-1260
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org

Hôtel de Ville:
7, rue de Parme
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél.: 0383518000
Fax: 0383518001

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30
à 17h30

Retrouvez toute l'actualité de la ville de Vandœuvre sur
www.vandoeuvre.fr contact@vandoeuvre.fr @Vandoeuvre

Toutes les générations réunies au Festival du sport

De nombreux clubs ont répondu présents pour s'associer à cette semaine sportive, du lundi 20 au dimanche 26 juin : le VNVB, l'USVH, Vandœuvre Loisirs Plein Air, Nancy Handball - SASP, l'AKDMI, Vandœuvre Basket, Vandœuvre athlétisme… une large palette de disciplines, pour tous les publics.

Les Amis de Tourtel aident les enfants malades

À l'issue de l'action festive des Amis de Tourtel, lors de la Fête nationale du 14 Juillet, l'association a tenu à saluer les actions de l'Association pour la recherche et les études des maladies infantiles graves (Aremig) en leur remettant un chèque de 400€.

Tournoi scolaire géant du jeu d'échecs

Le 1er juillet avait lieu le Tournoi scolaire géant du jeu d'échecs au Parc du Charmois. Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur !

« Du son, des couleurs du moov » : les habitants gâtés

Du 9 au 27 août, des animations estivales gratuites étaient offertes à tous les habitants sur le site Yves-Coppens, la Pagode. La manifestation est l'œuvre du service Développement social, en partenariat avec le Service Jeunesse et la MJC Étoile.

Septembre en Or
vaincre les cancers pédiatriques

Le cancer est la première cause de décès des enfants par maladie. En France, 2 500 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année. La moitié a moins de 5 ans et 700 enfants sont âgés de 15 à 18 ans.

Si les avancées sur la cancérologie adulte sont notables, la recherche concernant les cancers pédiatriques n'est pas encore aboutie : 500 enfants meurent tous les ans d'une tumeur ou d'une leucémie. Au CHRU de Nancy, ce sont 100 nouveaux cas tous les ans, 500 enfants suivis et 20 décès par an.

« Septembre en Or » est ainsi le mois de sensibilisation aux cancers de l'enfant et de l'adolescent. Depuis 2018, l'AREMIG (Association pour la Recherche et les Études dans les Maladies Infantiles Graves) relaie cet évènement national, créé aux États-Unis en 2012, en rendant hommage aux enfants malades à travers de nombreuses manifestations tout au long du mois de septembre.

Tous les dons obtenus en septembre vont à la recherche en cancérologie pédiatrique. Ainsi, depuis quatre ans, plusieurs milliers d'euros ont pu être reversés à la Société Française des Cancers et des Leucémies de l'Enfant et de l'Adolescent (SFCE) afin de financer la recherche de nouveaux traitements, en coordination avec les médecins du service d'onco-hématologie pédiatrique de Nancy.

Septembre en Or vise à mettre en lumière la lutte contre les cancers de l'enfant : ses besoins, ses espoirs, ses histoires et ses acteurs.

Cette année, le service santé de Vandœuvre a souhaité s'associer à l'AREMIG pour défendre cette cause par le biais d'éclairages couleur or de la Médiathèque Jules Verne et d'une exposition : « Diagno... médulloblast, les ennuis commencent ». Cette exposition durera tout le mois de septembre à la Médiathèque Jules Verne. Une conférence sur les cancers de l'enfant sera organisée.

Info +

Service santé :
03 83 51 80 89

Octobre rose
en musique et en danse

En France, 1 femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. Bien que la mortalité tende à baisser depuis 20 ans, le nombre de nouveaux cas est en augmentation. La détection du cancer à un stade précoce permet pourtant d'en diminuer la mortalité ; on observe 99 % de guérison si le diagnostic est prononcé tôt.

Le dépistage organisé du cancer du sein repose sur un programme national proposé à toutes les femmes de 50 à 74 ans. Ce dépistage est pris en charge par l'assurance maladie et les femmes bénéficient ainsi d'une seconde lecture de leur mammographie par un radiologue expert.

Le service santé de Vandœuvre souhaite ainsi renouveler son engagement à « Octobre Rose » par une action en partenariat avec la Médiathèque Jules Verne :

Samedi 1er octobre 2022 de 14 h à 17 h Projection du film « Elles Dansent » suivie d'un spectacle de danse

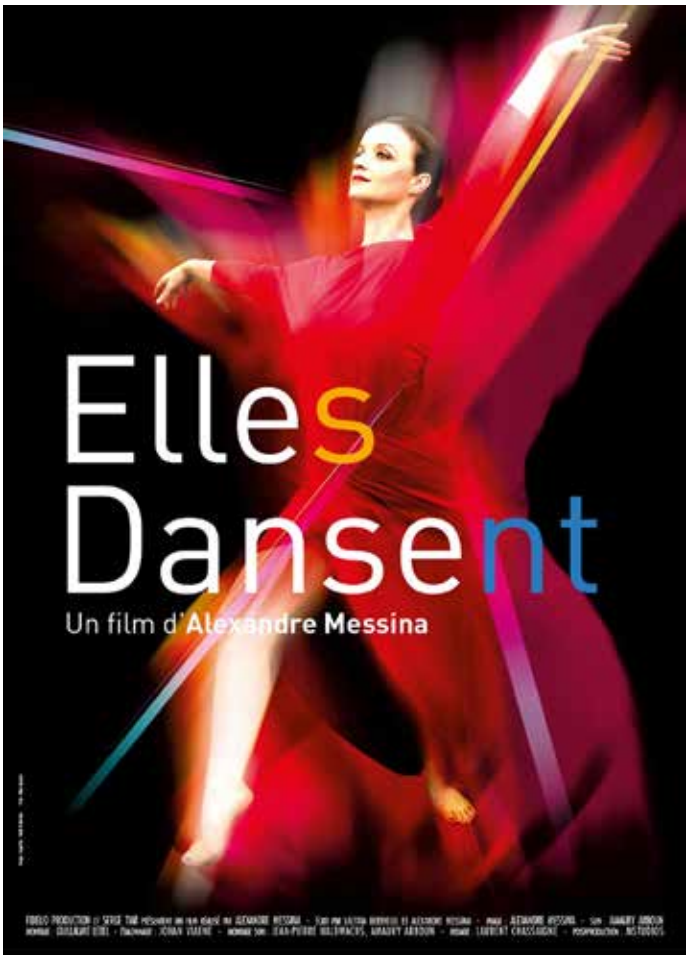

Le documentaire nous montre le quotidien d'Aude Michon, notaire, qui a décidé de quitter son métier pour aller danser au chevet de patients atteints par le cancer.

« *À travers les couloirs d'hôpitaux, traversant les chagrins, les joies, les chambres, les solitudes et la chaleur des étreintes, vous vous sentirez inévitablement reprendre pied. Appartenir à une humanité que rien ne pourra jamais totalement confiner et certainement pas la maladie* ». Un débat en présence du réalisateur, Alexandre Messina, abordera ensuite les différentes thématiques soulevées dans le documentaire (parcours de soins, les bienfaits de la pratique de la danse, le quotidien des soignants…).

Un temps convivial, animé par différents partenaires luttant contre le cancer du sein, sera également prévu en fin de séance.

Info +

Service santé : 03 83 51 80 89

À la découverte du village et de ses coteaux

Le village et ses coteaux

Avec son château au pied de la côte, son église, son parc situé en face du lavoir du Petit tonneau, ses fontaines, ses demeures qui ont servi de villégiature aux nobles proches des ducs de Lorraine, puis aux grandes familles de Nancy, le village de Vandœuvre se laisse découvrir.

Village de coteaux dominant la plaine, son nom vient du chef gaulois Vindos, ayant établi son camp fortifié sur les hauteurs (Briga = mont) ce qui donne Vindobriga, nom qui évoluera au cours des siècles pour arriver à celui actuel de Vandœuvre.

Il offre à la vue du visiteur flânant dans ses rues pentues, un habitat constitué de maisons mitoyennes et profondes, typiques de l'architecture des villages lorrains selon qu'elles étaient maisons de laboureurs ou de vignerons, ces dernières possédant une bougerie et une cave voûtée, destinées à l'élaboration d'un vin autrefois renommé. Le château Anthoine, inscrit aux Monuments Historiques, l'église Saint-Melaine avec son passé clunisien et sa Pietà, constituent un patrimoine historique et architectural de qualité.

La montée de la rue principale qui traverse le village, mène au plateau et au bois communal de la Fourasse mieux connu sous le nom de Sapinière.

Deux coteaux entourent le village, et les sentiers qui les parcourent, permettent de s'y promener en toute quiétude, au milieu des jardins et des vergers appelés autrefois les « meix », et où l'on récoltait les pois, lentilles, fèves et choux destinés à la consommation familiale.

Un sentier pédagogique et une zone humide nouvellement créée, ont été aménagés dans celui des Enrichards où était cultivé un grand vignoble depuis le XIe siècle, détruit progressivement par le Phylloxéra, et où sont encore présents de très vieux fruitiers qui y avaient été plantés. Les milieux diversifiés de ces coteaux situés en zone naturelle, font actuellement l'objet d'une recherche de mise en valeur culturale et écologique par la ville, dans le respect de leur biodiversité.

Ce panorama ne serait pas complet sans évoquer la présence des sources et ruisseaux qui ont participé à la réputation de Vandœuvre auprès des familles nancéiennes qui y mettaient leurs enfants en nourrice, confiaient leur linge à ses lavandières, appréciaient son vignoble, et qui résumaient ainsi : « Pourquoi Vandœuvre ? : pour son bon air, son bon vin, et sa bonne eau » !

Info +

Plan du village disponible sur le site de la ville : vandoeuvre.fr

Crit'Air
circulation différenciée

La pollution de l'air est l'une des premières préoccupations environnementales avec des conséquences importantes, notamment sur la santé des plus fragiles.

Le trafic routier est l'un des principaux secteurs contribuant à la pollution atmosphérique. Depuis le 1er juin 2021, la mise en place de la circulation différenciée pendant les pics de pollution prolongés est un outil de plus pour préserver et améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Celle-ci est basée sur les certificats de qualité de l'air, ou « vignettes Crit'air ».

Le principe de la circulation différenciée : limiter la circulation aux véhicules les moins polluants pendant les épisodes de pollution. Elle est déclenchée dès le deuxième jour d'une procédure d'alerte pollution, entre 6h et 20h. Tous les conducteurs d'un véhicule motorisé qui circulent dans la Métropole sont concernés (dérogations pour les véhicules d'intervention d'urgence fixées par arrêté préfectoral).

Vignettes Crit'Air

Info +

Achetez dès maintenant votre vignette sur certificat-air.gouv.fr. Prix : 3,70€

Dispositif BATICARD

Dans le cadre des travaux liés à la rénovation urbaine qui s'opère au sein de la Métropole du Grand Nancy, la Maison de l'Emploi est mandatée pour suivre la bonne réalisation des clauses d'insertion.

Chaque entreprise a l'obligation de réserver du temps de travail à un demandeur d'emploi en difficulté d'insertion professionnelle en lui proposant un contrat.

La Maison de l'Emploi accompagne les entreprises dans leur engagement d'insertion en leur proposant des candidats motivés et intéressés par le bâtiment.

C'est dans ce contexte que le dispositif BATICARD a été créé en mars 2021. Financé par la Région Grand Est, il est le fruit d'un partenariat entre l'AFPA de Laxou et la Maison de l'Emploi. L'objectif est d'amener les demandeurs d'emploi, en particulier les habitants des quartiers prioritaires, à mieux découvrir les métiers du bâtiment, à monter en compétences pour être embauchés auprès des entreprises titulaires des marchés.

C'est un dispositif à la carte, puisque les participants construisent un parcours sur mesure en piochant parmi les 40 modules (de 35 à 140 heures maxi) proposés dans 12 métiers différents.

En un an, 98 personnes ont été formées. 68 d'entre elles ont retrouvé un emploi.

Insertion professionnelle

Info +

Renseignements et candidatures : clausesdinsertion@mde-nancy.org

L'événement culturel de la rentrée

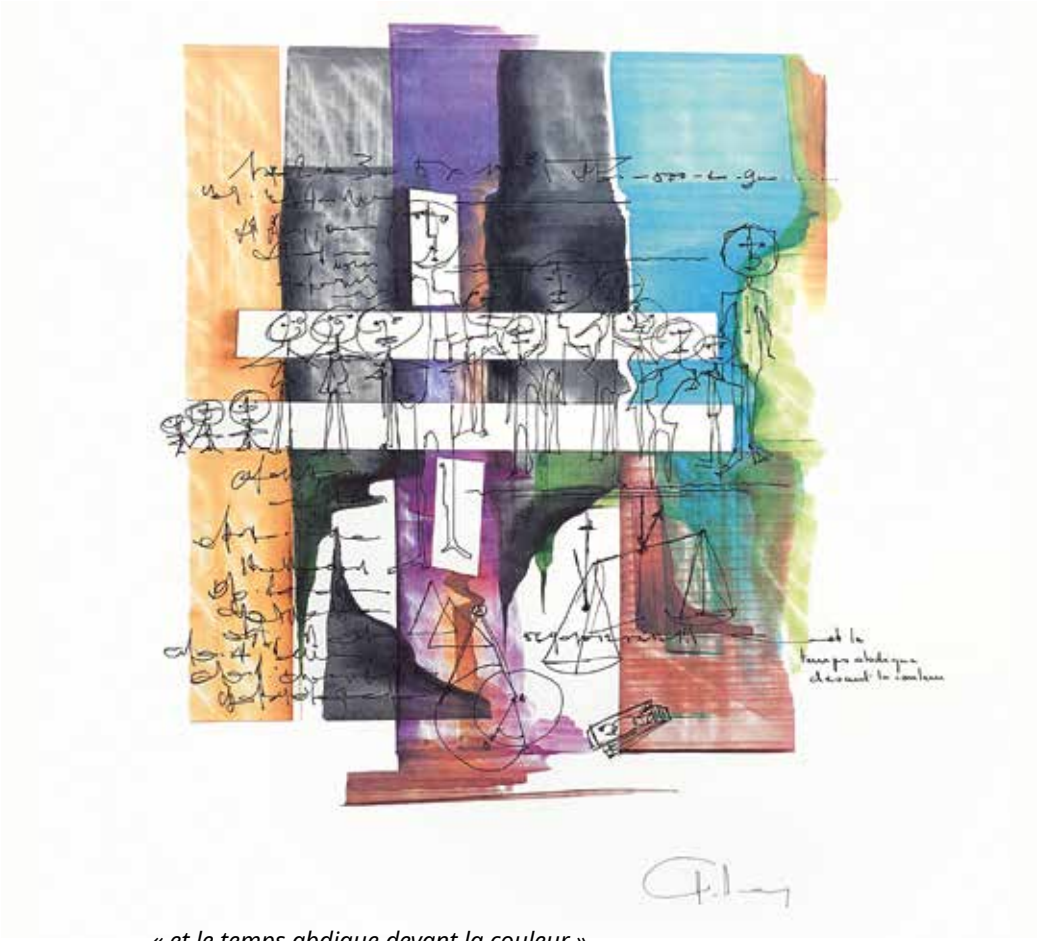

« et le temps abdique devant la couleur »
1995, Exposition Galerie Chapitre XII, Bruxelles Belgique - © Freddy RUHLMANN

Deux salles de la Ferme du Charmois sont consacrées actuellement à l'œuvre et à la vie de Freddy Ruhlmann, artiste alsacien aux multiples facettes, décédé en 2004.

Homme aux multiples facettes, Freddy Ruhlmann était à la fois peintre, sculpteur, designer, graphiste, journaliste, poète philosophe, et… sportif accompli.

L'exposition qui vous est proposée a été imaginée, souhaitée et portée par Jean-Pierre Becker, Adjoint à la Culture. Aujourd'hui, l'épouse de l'artiste, Marie-Paule Urban-Ruhlmann, commissaire de l'exposition, perpétue l'œuvre et la mémoire de son époux, qui a exposé dans de prestigieux lieux comme le Centre Georges-Pompidou, le Grand Palais etc.

L'œuvre de Freddy Ruhlmann est fascinante ; elle fait la part belle aux créations contemporaines, issues de savants et audacieux mélanges de matières, associant le granit, le sable, l'argile, le marbre ou bien encore le cristal. Une œuvre singulière, qui magnifie aussi les valeurs d'humanisme et de tolérance, chères à l'artiste.

« Tolérance », c'est d'ailleurs le titre donné à cette exposition d'art contemporain, du nom d'une de ses dernières œuvres. Une première salle est réservée aux textes et carnets, dessins, tableaux, sculptures, objets design, créations originales dont certaines inédites. La seconde salle évoque la carrière du sportif de haut niveau, cavalier émérite, décathlonien, mais également joueur de volley, qui avait même affronté l'équipe de Vandœuvre.

Melissmell en concert

Il y a des artistes qui se contentent de chanter qu'ils sont révoltés ; d'autres qui incarnent la révolution de toute leur âme : Melissmell, serait plutôt de la deuxième catégorie.

Ses chansons sont caractérisées par une rage et un militantisme hérités de Noir Désir, Léo Ferré ou Mano Solo. En 2011, elle appelait déjà « Aux armes » dans son premier album « Écoute s'il pleut », séduisant 35.000 personnes, puis continuait sa route avec « Droit dans la gueule du loup » qui sera suivie d'une superbe tournée et d'un Trianon

Melissmell

Transatlantique à guichets fermés. Elle sera accompagnée par Matu au piano, Christophe Gauziede à la batterie et Antoine Halet à la guitare basse.

Info

18 Novembre 2022 à 20h30 Salle Michel Dinet Ferme du Charmois 5€ sur place

La ludothèque célèbre ses 30 ans !

La ville de Vandœuvre fêtera, à la fin du mois de septembre, le trentième anniversaire de la Ludothèque Municipale.

Du 23 septembre au 1er octobre, l'équipe de la Ludothèque vous proposera des animations et des moments conviviaux. Ce sera l'occasion de se remémorer l'histoire de ce lieu, d'ancrer nos projets dans le passé, le présent et l'avenir...

L'équipe de la Ludothèque vous accueille tout au long de l'année

Info

Le programme est accessible sur le site

L'OHV sur le thème de l'amour

L'amour a toujours été un thème privilégié, une source d'inspiration inépuisable pour les artistes. Le nouveau programme de l'OHV pour cette saison 2022-2023, portera sur ce thème, et plus particulièrement « l'amour maudit ».

Quelle histoire plus marquante que celle du drame de Roméo et Juliette? L'amour juvénile et interdit de Shakespeare a été de nombreuses fois illustré par des pièces et des films, copié, adapté, simplifié; mais aussi mis en musique, et notamment par Piotr Ilitch Tchaïkovski et adapté en ballet par Sergei Prokofiev. Ces deux célèbres œuvres écrites à 70 ans d'intervalle seront jouées.
Il vous sera ainsi possible de percevoir comment deux compositeurs russes qu'une génération sépare, peuvent rapporter une même histoire, évoquer un même amour, en vous transportant de deux manières différentes dans l'univers des Capulets et des Montaigus.

Pour compléter ce programme, Roméo et Juliette seront entourés par « La force du Destin » de Giuseppe Verdi, et par « Fiori », le concerto pour flûte de Thomas Doss.

L'OHV de Vandœuvre

Info

Dimanche 27 Novembre 2022 à 15 h 30 à la salle des fêtes Bernie Bonvoisin

Ça s'est passé cet été à la Médiathèque Jules Verne

Gros succès du nouvel espace dédié aux jeux vidéos les mercredis après-midi en Juillet-Août, en attendant son ouverture officielle le 19 octobre

Sieste musicale : un moment de détente pour petits et grands, bercés par des lectures et de la musique live.

Apprentis archéologues : un atelier ludique au cours duquel les enfants ont mis à jour des fossiles et autres trésors...

Mexcico ! une conférence du Musée numérique pour découvrir et comprendre les richesses des civilisations disparues.

Des jeux pour l'été : la médiathèque et la ludothèque ont proposé un panel de leurs coups de coeur.

Emanata et onomatopée : un atelier autour du dessin de manga et de bande dessinée animé par l'artiste Yun-Wen Huang.

La Fête des Associations en images

La fête des associations s'est tenue dimanche 3 juillet au parc Richard Pouille, l'occasion pour de nombreuses structures de présenter leurs activités et d'anticiper la prochaine rentrée associative. Le public, ravi de pouvoir de nouveau aller à la rencontre des associations, a pu profiter de leurs animations et s'en donner à cœur joie lors de cette journée bien ensoleillée. Merci aux structures qui ont une nouvelle fois donné de leur temps pour les Vandopériens.

Merci à toutes et à tous pour votre joie et votre bonne humeur !

De nombreuses activités proposées tout au long de la journée pour les petits...

La Fête des associations vue du ciel, au Parc Richard Pouille

... et les grands ! à la rencontre des associations locales.

Le public ravi de pouvoir profiter des animations et de s'en donner à cœur-joie !

Livraison exceptionnelle de disques 78 Tours

Vandœuvre achète une collection exceptionnelle de disques 78 Tours à destination de la Maison de l'Histoire de la Chanson, centre de ressources indépendant de l'histoire de la chanson française.

La première livraison de 21 589 disques 78 tours est arrivée le 1er juillet au château du Charmois, où elle est actuellement stockée. Cette livraison exceptionnelle est celle d'André Bernard, un passionné de musique, décédé il y a trois ans. La collection doit maintenant faire l'objet d'un sérieux tri, avec l'aide de l'association « Les Baladins ».

Martin Pénet, Président de l'association Maison de l'Histoire de la Chanson et producteur à France Musique souligne l'intérêt de la collection : « *André Bernard était manager d'artistes, programmateur d'émissions de télévision, auteur de multiples rééditions en CD, et à l'origine de diverses initiatives éditoriales et patrimoniales liées au cinéma ou à la chanson. Il était aussi connu comme grand collectionneur de documents sur les artistes de la chanson et du cinéma. Il a notamment réuni au cours de sa vie une impressionnante collection de disques 78 tours originaux, consacrée à la chanson française. Cette collection évaluée à 50 000 disques comprend les discographies quasi complètes de la plupart des chanteurs des années 1910 à 1955. Il s'agit donc d'une collection unique.* »

Le mécénat est estimée à 100 000 € environ. Afin de financer cet achat, la commune a décidé de faire appel à des mécènes. La Fondation du patrimoine a été sollicitée et a accepté d'organiser une collecte de dons. Pour l'heure, la somme n'est pas atteinte, mais la Ville a déjà fait une avance de 40 000 €.

Collection de 78 tours

Portée par Stéphane Hablot, Jacques Bertin, chanteur, poète et journaliste et Patricia Daguerre, chef de projet, la MaHiCha, devrait s'installer en 2025 au domaine du Charmois, dans l'Orangerie et dans un bâtiment annexe qui sera construit en complément de l'édifice existant.

La MaHiCha s'ouvrira à la recherche, à la diffusion de la culture auprès des scolaires, des universitaires, des amateurs et des passionnés de musique. Des concerts, des conférences et des expositions y seront également organisés.

Info +

Pour apporter votre soutien :

L'heure a sonné pour une nouvelle rentrée scolaire !

C'est la rentrée ! Fini les vacances. Il faut maintenant veiller à ne rien oublier : le goûter, le contenu du cartable, la cantine, les vêtements pour la rentrée... c'est tout un programme.

Le Vélo à l'école à Vandœuvre

Soucieuse de la santé de sa population, et face à l'urgence climatique, la commune de Vandœuvre a adopté son plan vélo le 7 juin 2021.

Fidèle à cet engagement, elle a mis en œuvre le programme « Savoir Rouler à Vélo » pour les élèves de CM1-CM2 durant l'année scolaire 2021-2022, avec 8 classes de 5 groupes scolaires : Europe-Nations, Brabois, Jean Macé, Jules Ferry et Paul Bert.

Ce programme comprend : l'équilibre, le pilotage du vélo, l'entretien de son matériel, le respect du code de la route, la conduite en milieu sécurisé puis sur la voie publique en harmonie avec les autres usagers cyclistes, piétons et automobilistes. Initié en cours de récréation, l'apprentissage s'est poursuivi par des sorties au Parc Pouille, la Sapinière, puis en ville, accompagné par des parents, vers le Collège Callot, où les élèves ont pu évoluer sur les pistes internes à la cité scolaire, mises en place grâce à une coopération entre la commune, le département, et le collège. Une grande sortie randonnée a couronné le programme en fin d'année scolaire.

Le succès de cette opération a été obtenu grâce à de nombreux acteurs : enseignants, parents d'élèves, responsables de services municipaux, élus, éducateurs sportifs du VTT Fun club de Villers-lès-Nancy, coordonnés par Didier Laurency, conseiller pédagogique de la circonscription, Madeleine Gasparetti, responsable du club cycliste, et Frédéric Jacque, le chef de projet de la Ville.

Ayant suscité l'enthousiasme des enfants et de tous les adultes qui s'y sont investis, le programme sera reconduit durant l'année scolaire 2022-2023, avec deux groupes scolaires supplémentaires, Jeanne d'Arc et Charmois.

Faciliter l'organisation des familles : le périscolaire

La commune de Vandœuvre et ses élus ont pris un engagement fort en faveur de l'éducation et de l'accueil des enfants dans les écoles.

Celui-ci se traduit par la volonté de faciliter au maximum l'organisation des familles par la mise en place de temps périscolaires élargis dans toutes les écoles :

- accueil du matin 7 h 30-8 h 20
- temps de pause méridienne et de restauration scolaire 11 h 30-13 h 20,
- accueil du soir 16 h 30-18 h 00 et (18h-18h30. Attention, ce créneau 18h-18 h 30 est mis en place à partir de la rentrée 2022 et il faut IMPÉRATIVEMENT vous inscrire. Une facturation distincte est mise en place (0,50 cts pour cette tranche horaire).

Plus de 1 400 élèves fréquentent les accueils périscolaires et s'engagent à respecter le règlement qui garantit leur bon fonctionnement. Des modifications ont été apportées cette année pour une meilleure gestion des temps périscolaires et notamment pour améliorer le suivi de la fréquentation de la restauration scolaire.

Les annulations devront être signalées au plus tard le jeudi midi pour la semaine suivante. Ceci doit permettre de réduire le gaspillage alimentaire et de disposer d'effectifs plus justes pour les animateurs. Un délai de carence de 1 mois est prévu pour les dossiers qui ne sont pas déposés pendant la période d'inscription (sauf nouvel arrivant).

Rendez-vous sur famille.vandoeuvre.fr

Le Portail Famille

Pour vous faciliter les démarches et améliorer la qualité des services, un outil numérique, accessible 24h/24 et 7 J/7, a été mis en place depuis un an. Il permet de réaliser directement toutes vos modifications de planning (en respectant le délai cité ci-dessus) et toutes vos modifications d'état civil (changement d'adresse, numéro de téléphone, quotient familial…).

Ce portail est à privilégier car dans l'avenir toutes les demandes devront être faites via cet outil. Le service scolaire se tient à votre disposition si vous rencontrez des difficultés. Pour rappel : toutes les réservations non annulées dans les délais sont facturées.

Info +

Connectez-vous via vandoeuvre.fr ou sur : famille.vandoeuvre.fr Un tutoriel est à votre disposition pour votre 1re connexion et pour opérer des changements de réservation pour les accueils périscolaires.

Des cours d'école plus vertes

La ville de Vandœuvre, préoccupée par les conséquences du changement climatique, ambitionne de se transformer en une ville plus verte, plus à même de faire face aux évolutions climatiques à venir. Cette transformation implique de développer les espaces verts, planter des arbres et déminéraliser les espaces publics.

Cette démarche vise en particulier les cours d'école, constituées de surfaces bétonnées qui rejettent les eaux pluviales dans les égouts. La Ville a ainsi engagé un projet visant à repenser les cours de ses écoles et notamment à les désimperméabiliser. La mise en œuvre de ce projet s'étalera entre 2022 et 2025. L'Agence de l'Eau à travers le Plan de Relance de l'Etat encourage financièrement et techniquement ce projet, La subvention pouvant représenter jusqu'à 80% du montant des travaux.

Les objectifs recherchés sont :

- Désimperméabiliser le plus possible en réduisant les surfaces bétonnées ;
- Privilégier l'infiltration des eaux de pluie dans les espaces végétalisés ;
- Planter des arbres et végétaliser au maximum pour agir sur le rafraîchissement et les îlots de chaleur ;

École Jean Pompey

- Intégrer l'eau dans les aménagements ;
- Créer des espaces ombragés.

La Ville a ainsi lancé une mission de maîtrise d'œuvre pour concevoir et suivre la réalisation de ces aménagements en partenariat avec le service des Espaces Verts et les responsables des écoles.

Cinq cours d'école (celles qui ont la plus grande surface minérale) sont concernées dans ce programme pluri-annuel, pour une surface totale de 17 000 m² : école Jean Pompey, école du Charmois, école Paul Bert, école Europe Nations et école Jules Ferry. Les travaux ont commencé cet été à l'école Jean Pompey (50 000 €) et l'école du Charmois (70 000 €), et se sont terminés juste avant la rentrée des enfants.

Le service espaces verts plantera ces nouveaux espaces à l'automne avec des arbres, arbustes et des plantes vivaces.

École du Charmois après déminéralisation de la cour

Travaux informatiques dans les écoles

La Ville de Vandœuvre a souhaité équiper toutes les classes des écoles élémentaires d'un Ecran Numérique Interactif (ENI). Cela représente 57 classes (sur 80 classes au total, certaines étant déjà dotées de Tableaux Blancs Interactifs)

C'est un engagement politique et financier fort de la Ville en faveur de l'éducation des jeunes Vandopériens.

Successeur du tableau blanc interactif dans les écoles, l'écran numérique interactif correspond à des tablettes tactiles géantes permettant une interaction et partageant des informations en temps réel : il permet de visualiser un contenu projeté et d'interagir avec lui. Il est constitué d'une surface tactile sur laquelle on écrit avec un stylet ou au doigt. L'image est en ultra haute définition. Les ENI favorisent le travail collaboratif.

Les travaux de pose ont démarré dès le début des vacances scolaires. Les services techniques de la ville ont préparé les emplacements de ces ENI en démontant les tableaux blancs existants qui ont été repositionnés sur d'autres murs.

Écran numérique interactif dans l'école de Brabois

Le service informatique de la Ville a souhaité par la même occasion renforcer l'installation réseau de toutes les classes. Par ailleurs, la fibre internet couvre maintenant tous les établissements scolaires.

Les équipements en vidéoprojecteurs enlevés dans les écoles élémentaires seront transférés dans les écoles maternelles pour créer des espaces de projections.

Stéphane Hablot, maire de Vandœuvre, Mme Doan, inspectrice d'académie, Mme Rossano, directrice de l'école du Charmois, des élus et des responsables des services techniques, des affaires scolaires et périscolaires, ont effectué une visite à l'école élémentaire du Charmois. Ils ont pu voir les Ecrans numériques interactifs (ENI) installés dans toutes les classes.

Visite à l'école du Charmois

L'école d'autrefois à Vandœuvre

À la fin du XIXe siècle, Vandœuvre n'était qu'un village avec trois écoles : une école de garçons laïque, une école de filles congréganiste, une école maternelle…

Ancienne Mairie de Vandœuvre, devenue l'école Jules Ferry

En 1889, 120 élèves constituaient l'effectif de l'école primaire et 75 enfants celui de l'école maternelle. Vers 1908, un nouveau bâtiment (l'école Jules Ferry actuelle), construit à la place d'une ancienne bergerie, accueillera deux classes de garçons et deux classes de filles ainsi que la mairie et les logements des instituteurs.

L'école était obligatoire jusqu'à treize ans, et une fois le certificat d'études passé, les élèves travaillaient pour la plupart. La rentrée des classes avait lieu le 1er octobre, après les travaux des champs ou de la vigne où les enfants aidaient leurs parents. L'automne passait bien vite et la première neige était attendue avec impatience par les élèves.

En arrivant le matin devant l'école, il leur arrivait de s'étendre sur la neige vierge tombée dans la nuit, pour laisser l'empreinte de leur corps. Le poêle de la classe ronflait, préalablement rempli par le garde-champêtre. Les sabots se rangeaient dans le couloir, et la classe pouvait commencer, avec d'abord la leçon de morale écrite au tableau : « Une place pour chaque chose et chaque chose à sa place » et « Le temps perdu ne se rattrape jamais. »

Après le chant qui suivait, les affaires étaient sorties du cartable : plumier, crayon de bois, craie, ardoise, porte-plume avec une plume de rechange, et chiffon. Chaque jour, une dictée et un problème.

Les enfants qui habitaient loin (Chiennerie, Noir de fumée, Dernier sou), repartaient l'hiver, à la nuit noire, dans les rues non éclairées, souvent mal chaussés ; cependant à leur arrivée, les chaussons mis par les mères dans le four entrouvert de la cuisinière réchauffaient les pieds glacés.

Ceux qui habitaient près de l'école se retrouvaient pour des parties de luge que le garde-champêtre interdisait, mais la descente étant rapide, il ne pouvait sévir. Quelques personnes âgées jetaient des cendres encore chaudes en ligne, pour faire obstacle à la glissade, mais avec la vitesse, les petits « tape-culs », équipés de fers à glace, volaient par dessus ! Durant les autres saisons, les enfants sortaient les cerceaux dirigés par un bâton, pour leur faire dévaler la pente de la rue principale, ou allaient "mamailler" au bout du village, sous le pont de la mine.

À l'école d'autrefois, il y avait des punitions : le cahier attaché dans le dos, le port du bonnet d'âne, la mise à genoux, le tirage d'oreilles et les coups de règle sur les doigts. Mais il y avait aussi les récompenses : un bon carnet de notes permettait d'obtenir des « billets d'honneur ».

La croix d'honneur était remise aux meilleurs élèves : suspendue à leur cou à l'aide d'un ruban, ou épinglée sur leur blouse pendant une semaine.

La remise des prix, événement important pour lequel les « habits du dimanche » étaient de rigueur, clôturait l'année scolaire.

Clôture de l'année en « habits du dimanche »

Musée Géologie de Brabois
une exposition pédagogique

Grâce à une première subvention de 20 000 € de la Mairie de Vandœuvre, et des investissements sur fond propre de l'ENSG, une nouvelle série de vitrine est installée pour accueillir les désormais très nombreux échantillons du Musée Géologique de Brabois.

Lorsque René Nicklès crée l'institut de Géologie en 1908, il crée en même temps un musée, destiné à la formation des ingénieurs et à l'instruction du public.

Installé à l'origine dans les locaux de l'avenue de Strasbourg, le musée, dont le contenu était devenu obsolète, est supprimé lors du déménagement sur le plateau de Brabois à Vandœuvre.

Toutefois, une série de vitrines est intégrée au nouveau bâtiment, permettant d'exposer quelques pièces minéralogiques et paléontologiques spectaculaires. C'est en 2013-2014 qu'un projet de nouveau musée émerge, lorsqu'un ancien élève de l'ENSG, François Champreux, lègue sa collection à l'École. Pour la mettre en valeur, l'École contacte alors Giovanni Zingo, expert international en matière de collections, et la Mairie de Vandœuvre pour lui proposer la création d'un nouveau musée dans les locaux de l'ENSG.

Depuis 2013, la collection s'est enrichie de divers dons, en particulier de la part de Giovanni Zingo, de Jean-Claude Samama, et récemment d'Emile Amade. Grâce à une première subvention de la Mairie de Vandœuvre, et des investissements sur fonds propres de l'ENSG, une nouvelle série de vitrines est installée pour accueillir, les désormais très nombreux échantillons. La collection est gérée par un comité scientifique qui associe les collègues responsables des collections de l'Ecole des Mines de Paris et du Muséum d'Histoire Naturelle.

L'exposition est conçue comme un outil pédagogique destiné à faire comprendre ce que sont les minéraux, leurs propriétés, comment ils se forment, ce qu'ils nous apprennent et quels sont leurs usages.

L'exposition en elle-même a été conçue par des élèves-ingénieurs de l'Ecole, dans le cadre de projets pédagogiques. La mise en place est maintenant suffisamment aboutie pour que l'ouverture au public et aux scolaires soit envisagée dès le début du mois d'octobre.

Info +

Musée de Géologie
ENSG
Rue du Doyen
Marcel Roubault
54518
Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 72 74 46 00

Lutter contre la précarité menstruelle

En France près de 2 millions de femmes ont difficilement accès aux protections menstruelles. Cette réalité porte atteinte à la dignité, la santé, voire à l'insertion de bon nombre de personnes.

C'est pourquoi l'association TEAM France, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Vandœuvre et le site Vand'Est de la Maison Départementale des Solidarités (MDS) ont collaboré pour mettre à disposition gratuitement et en accès libre ces produits essentiels.

Quatre distributeurs de serviettes et de tampons ont donc été installés dans les lieux suivants :

- Les sanitaires du Parc des Sports ;
- Le poste de gardiennage du parc Richard Pouille ;
- Le site Vand'Est de la Maison Départementale des Solidarités ;
- L'accueil du CCAS.

Le lancement de cette action a eu lieu, le samedi 3 septembre 2022 au parc Richard Pouille.

Info +

Site Vand'Est de la MDS : 03 83 55 44 31
CCAS : 03 83 51 80 05

ABS vos besoins pour demain

La commune de Vandœuvre et son CCAS soutenus par le cabinet Dunamis Conseil s'engagent dans une démarche d'Analyse des Besoins Sociaux.

Indépendamment d'une réponse à une obligation réglementaire du Code de l'action sociale et des familles, la municipalité souhaite mieux connaître les besoins de ses administrés en matière de scolarité, de culture, de sport, de transport, d'accessibilité, d'habitat, d'offre de services, etc. pour apporter des réponses ciblées et une équité territoriale.

Les Vandopériens sont actuellement consultés par un questionnaire intitulé « VOS BESOINS POUR DEMAIN » qui sera distribué dans les boites aux lettres à partir de la mi-septembre. Cette enquête sera également disponible en ligne via le QR code présent sur l'affiche jointe au questionnaire.

Donner du sens, participer à la construction d'une république sociale, servir l'intérêt général font partie des objectifs fixés par les acteurs de ce projet. En répondant à ce questionnaire, vous les aiderez à cibler vos besoins et à les comprendre, dans la perspective de mettre en œuvre des actions concrètes et adaptées à notre territoire.

La restitution de ces travaux et le rapport établi par le cabinet Dunamis conseil, en charge de conduire cette enquête, seront soumis au vote du Conseil Municipal.

Affiche ABS

Un large pannel d'activités sportives

Le Service des Sports, en lien avec l'Education Nationale, intervient tout au long de l'année scolaire auprès des 77 classes des 8 écoles élémentaires de Vandœuvre pour les cours d'EPS.

Hormis les Classes d'Europe Nations inscrites dans le programme « EPS tous les jours » qui peuvent choisir 6 activités au cours de l'année, chaque classe des 8 écoles élémentaires peut choisir 4 activités sportives à faire au cour de l'année scolaire. Une activité est hebdomadaire et se déroule pendant une période qui s'étend de vacances à vacances. Les enseignants des 77 classes élémentaires peuvent choisir parmi 22 activités différentes, en fonction du niveau de leur classe.

Pour l'année scolaire 2022-2023, toutes classes confondues, cela représente 275 créneaux d'activités attribués pour un total de 1 840 heures de cours prévus.

Parmi les activités proposées, on retrouve des activités adaptées aux ULIS de Charmois, athlétisme, badminton, basket, échecs, escrime, flag, football, gymnastique, handball, hockey, jeux collectifs, jeux de raquettes, jeux traditionnels, kinball, lutte, orientation, rugby, tchoukball, tennis de table, ultimate et volley-ball. L'encadrement est assuré par une palette de professionnels tout au long de l'année, rattachés à la Ville de Vandœuvre ou aux clubs.

Olympiades des écoles élémentaires

Les cours se déroulent dans 9 lieux différents : Parc des Sports, Gymnase du Charmois Valérie Hénin, Gymnase et City Stade de Brossolette, Gymnase Gérard Jacques (gym), Terrain de football Raymond Deleau (Paul Bert), Dojo Paul Bert, Gymnase de Brabois Françoise Lhuillier, Parcs des Loisirs Richard Pouille et Parc du Charmois.

Les missions du Service des Sports ne s'arrêtent pas là. En effet, les éducateurs du service (ETAPS) sont mobilisés sur des temps spécifiques comme la Semaine Olympique et Paralympique en lien avec l'US Vandœuvre Handisport, les sorties des Classes Olympiques d'Europe Nations via le CDOS 54, la dictée d'ELA, le Festival du sport, le Cross des Écoles, etc.

FlashMob lors du Festival du sport

Retour sur la 2e édition du du Festival du Sport

Cross des écoles au Parc Richard Pouille

Aidés par les clubs et associations sportives, les éducateurs du service des sports ont préparé un planning alléchant pour l'ensemble de la population. Alternant « sport santé » et « sport compétition », nos professionnels ont réussi à promouvoir les bienfaits des activités sportives auprès des différents publics.

Les « Seniors » ont ouvert le bal la 1ère journée en participant aux ateliers d'équilibre, de coordination et de renforcement mis en place dans les installations du Parc des Sports. Ils se sont ensuite dirigés vers la Sapinière pour effectuer une « marche d'orientation ».

La seconde journée était consacrée au célèbre « Cross des écoles ». Plus de 1300 élèves ont bravé un soleil de plomb au parc Richard Pouille pour valoriser le travail effectué en amont par les enseignants.
Le lendemain, le service des Sports a rassemblé environ 50 jeunes pour leur faire découvrir les maniements du vélo et leur proposer une balade de 15 km dans l'agglomération. Le jeudi et le vendredi, le sport scolaire était encore mis en avant, les classes de CM1 et CM2 se sont affrontées sur « le challenge des écoles ». Au programme, activités athlétiques, jeux de ballon, jeux de raquettes et handisport.

Samedi, place Simone Veil, ont été sensibilisés les plus jeunes à la pratique sportive : Clubs sportifs, Okidok, Decathlon… sont venus proposer des ateliers de motricité et des jeux aux enfants de 3 à 6 ans. Joli succès rassemblant environ 300 jeunes athlètes au cœur de la ville.

Alors que sur le parvis du Parc des Sports, les plus motivés sont venus participer à des ateliers artistiques, de danse ainsi qu'au FlashMob, le club de foot local organisait un tournoi U13 avec 12 clubs provenant de la région Grand Est.

Une battle de Break Dance était organisée au sein du gymnase Brossolette, réunissant des pointures nationales de la discipline.

Dimanche, un grand jeu de piste à travers la ville était proposé aux Vandopériens. Mêlant des ateliers sportifs, de réflexion et stratégiques, les participants devaient rassembler un certain nombre d'indices pour deviner un code secret et gagner de nombreux lots.

Pour clore cette belle semaine sportive, un gala de gym 5 étoiles a rassemblé plus de 1000 spectateurs. Pendant cette semaine, nous avons réussi à mobiliser près de 4500 personnes pour répondre aux bienfaits des activités physiques et sportives.

Dispositif d'aides financières à la rénovation énergétique

Dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie, la Métropole du Grand Nancy a relancé et renforcé son dispositif d'aides financières pour encourager la rénovation énergétique et réduire les consommations d'énergie du territoire.

Les habitants de la Métropole peuvent se rendre sur le site Internet primes-energie.grandnancy.eu pour s'inscrire et ouvrir un dossier d'aide financière pour les travaux d'économies d'énergie.

Pour qui ?

L'ensemble des acteurs du territoire : particuliers, personnes morales de droit privé et public.

Quels travaux et quels montants pour les particuliers ?

La Métropole cible l'isolation thermique et les systèmes de chauffage afin d'encourager la baisse des consommations d'énergie. Elle a fait le choix de proposer un montant supérieur à la plupart des autres offres disponibles actuellement sur le marché afin d'inciter les porteurs de projets à se lancer. Sont également proposées des offres dites « coup de pouce » pour les systèmes de chauffage, par exemple : le remplacement d'une ancienne chaudière à fioul par une pompe à chaleur, ou bien encore, le remplacement d'une ancienne chaudière à gaz par une chaudière à granulés (pellets).

Et pour les autres publics ?

La Métropole propose également ces aides financières à tous les autres maîtres d'ouvrage : copropriété, SCI, collectivité, locaux tertiaires… Il faut se rapprocher directement de la Direction Climat et Transition Énergétique de la Métropole pour demander une proposition personnalisée.

Rénovation énergétique (photo Grand Nancy)

Les autres aides de la Métropole en faveur de la transition énergétique

Les aides pour les capteurs solaires thermiques sont prolongées. Ces aides aux panneaux solaires, servant à produire de l'eau chaude sanitaire et/ou chauffage, passent désormais à 200 €/m². Pour un particulier, cette aide s'ajoute aux aides disponibles sur les systèmes solaires thermiques comme Maprimerénov' (MPR), l'éco prêt à taux zéro et les CEE.
Est également prolongée, l'aide sur la récupération d'eau de pluie. Ce dispositif concerne toute installation de conteneurs plus de 300 litres à hauteur de 50 % du coût de la facture plafonné à 50 euros (matériel acheté seul ou posé par un professionnel).

Info +

Espace Conseil France Rénov' de l'ALEC - 03 83 37 25 87
La Maison de l'Habitat et du Développement Durable du Grand Nancy 03 54 50 20 40.

84 % du chauffage urbain en énergies renouvelables

Usine de chauffage urbain rue Jeanne d'Arc

Le réseau de chauffage urbain de Vandœuvre a été créé en 1964 dans le cadre de la construction de la ZUP. C'était à l'origine une chaufferie fonctionnant au charbon et au fioul qui alimentait ce réseau. Aujourd'hui la chaufferie fonctionne avec de la biomasse.

Dalkia, filiale d'EDF, est chargée de l'exploitation de la chaufferie. En utilisant la biomasse locale, on réduit l'empreinte environnementale et les émissions de CO2. La valorisation des déchets et l'énergie biomasse sont donc à l'honneur.

Valorisation des déchets

Depuis 1995, le réseau de chauffage urbain est raccordé à l'usine d'incinération des ordures ménagères de Ludres. Elle fournit la moitié des besoins énergétiques du réseau grâce à la récupération de chaleur produite par la combustion des déchets.

Chauffage urbain et biomasse, quels résultats ?

Depuis la mise en place de la nouvelle chaufferie, l'énergie délivrée par la centrale est composée à plus de 80 % d'énergies renouvelables :

- 60 % de l'énergie produite à partir de l'usine d'incinération des ordures ménagères de Ludres ;
- 24 % de la chaudière biomasse ;
- 280 m² de panneaux solaires photovoltaïques installés sur le toit produisent 30000 kWh d'électricité par an.

Ainsi, la ville de Vandœuvre bénéficie d'un service public de production et de distribution de chaleur modernisé, performant et vertueux, à des tarifs particulièrement compétitifs.

La ville de Vandœuvre s'est également engagée, en juin 2022, dans le cadre du dispositif de labellisation « Climat Air Energie » et a décidé de favoriser les actions permettant :

- d'impulser vers des dispositifs complémentaires de production locale d'énergie photovoltaique ;
- de promouvoir la rénovation énergétique des logements.

Chaufferie biomasse de Brabois

Une centrale photovoltaïque citoyenne

Mener une politique de sobriété et de transition énergétique est l'une des volontés affichées par la Ville pour faire face à l'augmentation des risques environnementaux. C'était aussi l'un des points majeurs abordés lors du conseil municipal de juin 2022.

Outre les investissements lourds prévus, visant à isoler les bâtiments municipaux et à soutenir le développement des énergies renouvelables, d'autres mesures sont également envisagées par la Ville.

Créée en octobre 2018, Energethic, membre de la société Képos, coopérative d'intérêt collectif, permet aux collectivités publiques et à leurs citoyens de pouvoir installer des panneaux photovoltaïques. C'est dans cette voie que le conseil municipal s'est engagé pour la création d'une centrale photovoltaïque sur le territoire communal.

Deux sites ont été retenus : les gymnases Gérard-Jacques et le gymnase Françoise-L'Huillier. Les élus ont approuvé une entrée dans le capital de la coopérative, à hauteur de 10 000 €, et la mise à disposition de ces deux toitures pour une durée de 30 ans.

Au terme de ce délai, la commune pourrait devenir propriétaire de l'installation. Par ailleurs, le siège social de la coopérative Energethic devrait être transféré prochainement dans le quartier Biancamaria.

Sensibilisation à la situation de sécheresse

Le département de Meurthe-et-Moselle traverse actuellement une situation de sécheresse exceptionnelle. Ce phénomène est la conséquence directe d'un grave déficit pluviométrique depuis août 2021, aggravé par des températures record et des vents importants, ce qui engendre une baisse préoccupante des niveaux d'eau.

Des mesures de restrictions au niveau maximal des usages de l'eau ont été appliquées cet été. Il était interdit de :

- laver les véhicules même dans les stations de lavage professionnelles ;
- d'arroser les pelouses, jardins privés, espaces verts publics et terrains sportifs,
- d'irriguer des cultures par aspersion ;
- de remplir ou mettre à niveau les piscines privées et publiques, hors raisons techniques ou sanitaires ;
- de laver les façades, toitures et voiries ;
- de nettoyer les espaces extérieurs, sauf par une entreprise de nettoyage professionnelle ou une collectivité et uniquement en cas de problématique de salubrité publique.

Il a été demandé instamment aux industries de réduire leur consommation d'eau. Les services de la commune ont également appliqué des restrictions en matière d'arrosage des espaces verts et donc strictement déféré à l'arrêté préfectoral en vigueur.

La préfecture en appelle à une prise de conscience collective

La prise en compte de ces mesures par toutes et tous, a permis de préserver la ressource en eau pour les usages prioritaires dont l'alimentation en eau potable, et d'en assurer un partage équitable. Cette prise de conscience collective est essentielle également pour limiter les tensions ou conflits potentiels, liés à ces restrictions.

Priorité aux travaux de sécurisation du réseau de canalisation urbain

Il est donc indispensable et prioritaire d'effectuer des travaux à long terme relatif à la sécurisation de l'alimentation en eau potable et agir collectivement pour mettre en œuvre une gestion économe et durable de la ressource en eau. Un nouvel aqueduc reliera bientôt la Meurthe à l'usine d'eau potable.

Les Ardennes - Charmois

Visite sur place avec les habitants de la résidence « les Ardennes Charmois » avenue du Charmois

Les habitants de la résidence « Les Ardennes-Charmois » avenue du Charmois subissent des nuisances jour et nuit dues à l'accès totalement libre de la place du marché, plus précisément du côté de la halle.
Les mesures suivantes sont mises en œuvre pour mettre fin aux incivilités :

- des barrières empêchant l'accès à la halle ont été mises en place ;
- une caméra qui sera reliée au Centre de Supervision Urbain de la Métropole est en cours d'achat ;
- les points d'eau et d'électricité ont été coupés en dehors des heures de marché.

Les habitants demandent aussi à ce que la police municipale passe régulièrement dans la journée, et rappelle que le dimanche, jour de marché, le stationnement devant leur entrée de parking est interdit.

Hall du marché couvert

Louvain

Réunion avec les habitants des immeubles « les Milans / les Moineaux / les Mésanges »

Des habitants des immeubles « les Milans » rue du Luxembourg, « les Mésanges » Allée du Montdorf et « Les Moineaux » allée de l'Alzette ont adressé une pétition à Monsieur le Maire suite aux incivilités qu'ils subissent depuis quelque temps. Ils dénoncent le tapage nocturne, la dégradation quasi quotidienne des cages d'escaliers des immeubles par un groupe de jeunes. Plusieurs mesures ont été proposées aux riverains :

- M. Le Maire a fait une demande auprès de la Police Nationale afin qu'elle fasse des rondes régulièrement le soir ;
- un courrier a été fait à Batigère pour que les portes d'entrée qui ne fonctionnent plus soient refaites rapidement.

Afin de faire le point sur les mesures engagées, une rencontre avec les habitants du quartier, Batigère, les médiateurs et le chef de la police sera programmée durant le dernier trimestre 2022.

Quartier Louvain

Le Conseil Local du Développement Durable

Le Centre commercial Les Nations

La commune de Vandœuvre souhaitant renforcer la concertation sur le développement durable de la ville, a créé le CL2D. C'est l'outil qui va permettre la participation de Vandopériens au développement de leur territoire.

Comment se compose le CL2D ?

Il sera composé de deux collèges. Le premier regroupe déjà des personnes bénévoles issues de la société civile, nommées pour leur expertise ou leur engagement, par des commissions municipales et le Maire. Un second collège représentatif des habitants sera proposé en puisant dans diverses structures de Vandœuvre, en particulier les conseils de quartier. Le CL2D est indépendant et autonome.

Quelles sont les missions du CL2D ?

Le CL2D est mis en place pour analyser des dossiers de fond et d'actualité, pour s'engager sur des travaux répondant à une saisine du Maire. Il peut aussi s'emparer de sujets (auto-saisine) qu'il juge important de traiter. Le CL2D se doit de proposer des commentaires, notes ou avis contenant des recommandations ou des propositions.

C'est donc un outil d'aide à la décision pour les élus Vandopériens.

Sur quels dossiers le CL2D s'investit-il ?

Sur saisine du Maire, le CL2D est amené à réfléchir et proposer des actions sur le centre-ville autour des Nations. Le CL2D se projette pour savoir quelle ville nous voulons pour demain dans les domaines : écologique, économique, social, culturel, transports, enseignement, voie verte, loisirs, etc. Il prépare alors un rapport pour la municipalité.

La centralité est-elle la seule préoccupation du CL2D ?

D'autres sujets sont ou seront abordés comme la pollution lumineuse, la nature en ville, la ville pour les enfants, l'aménagement du pôle de l'eau, la continuité des espaces verts, le boulevard de l'Europe, le carrefour du Vélodrome, les transports, le monastère des Clarisses, Biancamaria, le devenir du château du Montet.

Le premier collège du CL2D souhaite que le second collège le rejoigne rapidement pour élargir et enrichir sa réflexion afin de mieux répondre aux souhaits des Vandopériens. Ceux-ci auront la possibilité d'apporter leurs connaissances, leurs idées et propositions pour contribuer à rendre notre ville encore meilleure à vivre.

Deux Vandopériens au C3D du Grand Nancy

Une loi de 1999 créé les conseils de développement durable (C3D), constitués de citoyens bénévoles. Ils font émerger une parole collective sur des questions d'intérêts communs, ils enrichissent la décision publique.

Sur les 110 membres du Conseil de développement durable du Grand Nancy (C3D), représentatifs des habitants de la métropole, on retrouve 40 experts d'usage, 40 acteurs économiques, sociaux, environnementaux ou culturels, 22 Conseillers vivant ou travaillant dans la métropole et 8 personnalités qualifiées.

Deux Vandopériens possèdant une expertise de l'usage et du sensible, ont construit une réflexion citoyenne sur ces sujets.
Ils débattent de manière apaisée, en phase avec les réalités du quotidien des habitants. Parmi leurs missions :

Pascal Cauchin

- Octobre 2021, Contribution au Plan National de Prévention des déchets et de Précarité alimentaire vécue sur nos territoires.
- Mars 2022, émission d'un avis au Conseil National de l'Alimentation : « *que faut-il faire pour que chaque personne ait un accès digne à une alimentation suffisante et de qualité.* »

Christine Vetier

- Mars 2022, saisine de Mathieu Klein sur « la problématique des déchets ménagers » pour la période 2022/2026.
- Avril 2022, Contribution à une conférence sur l'avenir de l'Europe.

Actuellement ils travaillent autour de la transition écologique.

HOMMAGE

Généréal Jean-Gabriel Blanc

Voici un an que le Général Jean-Gabriel Blanc nous a quittés. Nous honorons sa mémoire en rappelant ses missions.

Jean-Gabriel Blanc entre dans le métier des Armes en 1962 à l'école d'artillerie de Chalons sur Marne. Passionné par son métier, il réussira le concours d'officier en 1969. Sa première affectation, en 1970, en tant que sous-lieutenant, se fera en Lorraine au sein de l'État-major du 1er corps d'armée. En Lorraine et plus particulièrement à Vandœuvre, il occupera les fonctions de directeur du bureau du service national à la Caserne Thiry de Nancy. Après 40 ans de bons et loyaux services, il demande la retraite et se met à la disposition des associations. Il deviendra président du comité de Vandœuvre du Souvenir Français en 2005. Pendant 10 ans il fera vivre le comité par des voyages mémoriels sur les différents sites de combat de la grande guerre sans délaisser ceux de la 2ème guerre mondiale.

Pour toutes ces actions la ville de Vandœuvre le remercie. Que son épouse, ses enfants et petits-enfants et tous ses amis saluent son esprit patriotique. Qu'il repose en paix.

Le Général Jean-Gabriel Blanc

Groupe Socialistes et républicains

Commémoration des 80 ans de la Shoah

Nous commémorerons cette année les 80 ans de la Shoah. Ces atrocités font partie de notre histoire mais le terreau dans lequel elles sont apparues reste malheureusement d'actualité. Les préjugés et les actes antisémites persistent dans notre société et nourrissent plus globalement un sentiment d'insécurité qui peut traverser chacun d'entre nous. En effet, le mépris et la haine n'ont aucune frontière et personne ne peut prétendre en être à l'abri. Au profit de cette rentrée, nous rappelons la nécessité d'enseigner notre Histoire auprès des générations futures, dès l'école primaire, librement, sans tabou ni peur. Sa transmission par une pédagogie adaptée, à travers des témoignages, des documents visuels, des voyages, sont autant de moyens pour que les jeunes s'approprient ce récit commun. Il nous faut lutter contre toute tentative négationniste, ou d'euphémisation de cette entreprise d'extermination afin que la bête immonde ne puisse plus jamais revenir sous des prétextes religieux ou identitaires.

Groupe Socialistes et Républicains : Philippe Atain-Kouadio, Marie-Jeanne Brungard, Chabha Graf, Claude Grauffel, Stéphane Hablot, Skender Hekalo, Régine Komorowski, Juliette Régnier, Marie-Agnès Rouillon.

Groupe écologistes et citoyens solidaires

Associations / État : la crise !

La Fédération FLORE 54 agréée au titre de l'environnement qui compte 58 structures associatives adhérentes, a suspendu sa présence dans toutes les commissions préfectorales pour une durée de 6 mois. Elle dénonce la non-étude sérieuse des dossiers présentés dans ces commissions y compris de la part de certains services de l'État ou d'élus, qui conduit à des prises de positions non éclairées mais à effets concrets destructeurs sur les milieux naturels et le monde du vivant. L'exemple de son exclusion sans explication du COPIL sur la Charte des pesticides est révélateur de cette situation et met en lumière le constat d'un véritable démantèlement du droit à l'environnement, notamment avec l'application de la loi ASAP d'accélération et de simplification de l'action publique qui réduit les délais d'étude d'impacts et de consultation citoyenne.
Notre collectivité, adhérente à FLORE 54 la soutient dans sa démarche.
Et pourtant, l'expertise de terrain, l'impact des actions menées sont autant de facteurs qui justifient la présence des associations dans le débat public. Elles sont un maillon fondamental de la chaîne démocratique. Mais il est nécessaire que soit réhabilitée leur capacité à participer pleinement à la délibération démocratique quant à la définition du bien commun, et cela suppose la reconnaissance de la légitimité des revendications des citoyens usagers, la délimitation du rôle des pouvoirs publics, et la promotion des associations comme acteurs du lien social.
Les relations entre les associations et les pouvoirs publics devraient donc pouvoir s'établir sur la base d'une complémentarité et non pas d'une domination. Néanmoins, force est de constater en France, la tentation des autorités administratives et politiques de contenir et de contrôler l'implication associative, tentation héritée d'une vision régalienne de l'État qui supporte difficilement l'émergence d'un pôle institutionnel concurrent, et qui s'active à ne pas prendre en compte les propositions ou avis des associations et leur compétence à les formuler.

Groupe des écologistes et des citoyens solidaires : Dany Ackermann, Marie-Hélène Breteille, Francine Coquillaud, Manu Donati, Nadine Piboule, Philippe Plane, Sylvain Thiriet, Bertrand You.

Groupe communistes et républicains

Non au nouveau plan d'austérité !

Cet été fut marqué par le renouvellement de l'Assemblée Nationale. Le gouvernement n'y bénéficie plus des pleins pouvoirs.
Pourtant, cela ne l'empêche pas de tenter d'opérer comme lors du premier mandat d'E. Macron.
Ainsi, le Ministre de l'Économie va transmettre le Programme de stabilité à la Commission Européenne prévoyant notamment de contenir à 0,6 % par an la hausse des dépenses publiques jusqu'en 2027, de reculer l'âge de la retraite et de continuer à dégrader les droits des privés d'emploi.
Ce tour de vis financier a un nom : AUSTÉRITÉ !
Pour les dépenses utiles au pays : pour les services publics pourtant déjà en grande difficulté (école, santé,...), pour les familles et le monde du travail, face au défi climatique...
L'austérité encore et toujours pour les collectivités territoriales et les services publics locaux qu'elles assurent. Pas d'austérité par contre pour les grandes entreprises qui auront de nouvelles baisses d'impôt et des exonérations de cotisations privant la sécurité sociale de ressources essentielles à son fonctionnement.
Pour nous, à l'opposé des réformes prévues, la retraite à 60 ans à taux plein, la sécurisation de l'emploi et de la formation sont des chantiers urgents. Les services publics ne sont pas un « coût » à réduire pour sortir le pays de la crise. Ils sont au contraire les garants de l'égalité des droits, quand les lois du marché ne garantissent que ceux des plus riches. Ils sont le levier pour affronter le défi climatique et pour faire face au chaos économique annoncé. Ils sont indispensables pour sortir de l'ornière creusée par des décennies de politiques au service du capital.
Vandopériens et Vandopériennes, vous pouvez compter sur nous pour combattre ce nouveau programme d'austérité et être une force de proposition pour mobiliser autrement les richesses ; pour l'emploi, les salaires, l'extension et le développement des services publics, la reconquête industrielle et la révolution écologique.
Une large mobilisation dès la rentrée est nécessaire pour mettre en échec gouvernement et Commission européenne sur ces projets d'austérité budgétaire.
Nous nous en serons.
Bonne rentrée.

Vos élu(e)s communistes et républicain(e)s : Carole Attuil, Franck Stocker.

France insoumise

Le Capitalisme et l'écologie

Nous y sommes, au pied du mur
Le capitalisme nous montre plus que jamais qu'il ne peut être conciliable avec l'écologie, sauf bien sûr pour le marketing ou greenwashing.
En général une politique de droite ignorant la question environnementale pour privilégier la croissance qui nous mène tout droit dans une impasse désastreuse pour la civilisation.
Il est temps d'appliquer le changement comme nous le montre le programme de l'avenir en commun de la France insoumise.
Un changement profond et rapide dans les comportements vers une sobriété politique nationale.
Il est trop tard pour une transition en douceur qui aurait dû être faite il y a 25 ans.
Aujourd'hui la politique écologique doit être imposé fermement pour le futur bien être des citoyens. Réveillons nous !

Les élus de la France Insoumise Laurie Targa, Nicole Stephanus, Bruno Damoiseaux, Jeremy Richard, Samuel Carême.

Groupe Société civile

Une rentrée scolaire sous le signe de l'inflation !!!

Le coût de la rentrée scolaire 2022 s'élève à 208,12 € par enfant (au lieu de 199,64 € en 2021), soit une augmentation de 4,25 %. C'est exactement le montant de l'inflation sur un an.
L'allocation de rentrée scolaire, versée par la Caisse d'Allocations Familiales, apporte un coup de pouce et une vraie bouffée d'oxygène pour de très nombreuses familles. Elle a été majorée de 4 % pour tenir compte de l'inflation
Avec l'explosion des dépenses contraintes (produits alimentaires et carburant), les familles se restreignent sur les fournitures scolaires et scrutent la moindre astuce pour alléger le budget.
Le panier moyen est loin de faire le tour de toutes les dépenses qui attendent les parents. Les vêtements vont alourdir la note, sans compter les sorties scolaires ou l'équipement informatique à la maison. En effet, pour les collégiens par exemple, le poste des dépenses informatiques s'impose de plus en plus. Ce qui représente un coût pour certaines familles.
Anticiper la période délicate de la rentrée pour les familles, leur permet de passer ce cap de la manière la moins angoissante et la moins stigmatisante possible: voilà ce qui nous agite dans un contexte d'inflation élevé.
La dotation de la municipalité de Vandœuvre permet aux écoles d'acheter des fournitures scolaires et certaines écoles tendent vers une liste zéro achat. Nous mettons tout en œuvre pour que la rentrée d'un enfant en élémentaire ne coûte presque rien. Ainsi ce coup de pouce permettra aux parents d'avoir une meilleure flexibilité pour les achats textiles et/ou informatiques.
Bien qu'une rentrée en collège représente un budget conséquent, des aides existent notamment au niveau du département.
Pour alléger la facture de la rentrée, pourquoi pas recycler les fournitures de l'année passée, acheter par lots mais aussi scruter les promotions tout le long de l'année.

Groupe Société Civile : Abdelatif Chaari, Arnaud Harand, Fathi Makhloufi, Henri Rousselot, Jean-Pierre Becker, Karima Boudjenoui, Marilène Vuillaume, Samira Menouar, Sébastien Stock, Zeynep Taktak.

Groupe « Oui Vandœuvre »

Esprit de Sainte-Barbe, es-tu là ?

Nous aurions aimé vous parler ici de la rentrée scolaire. Mais notre prose devant être transmise le 29 août au plus tard sous peine de non-diffusion, il n'en sera rien. Nous regrettons ces contraintes temporelles et traiterons ce sujet ultérieurement.
Le tube de l'été aura été sans conteste les travaux prévus rue Sainte-Barbe. Là, un terrain à bâtir était disponible. Le projet de maisons individuelles est devenu avec le temps un projet d'immeuble (R+3, 12 m de haut) qui deviendra, à terme, essentiellement une résidence étudiante. Ainsi, nous avons été aux côtés des riverains lors d'une réunion en mairie début juillet et sur le terrain pour demander l'évolution de ce dessein.
Le futur bâtiment interroge beaucoup, sur (liste non-exhaustive) :

- la sécurité routière : l'étroitesse de la rue et l'entrée du parking prévue à proximité du carrefour avec la rue G. Péri inquiète légitimement les habitants. Cela créerait une zone accidentogène et dangereuse pour tous les usagers de la route, sans oublier le flux nouveau de véhicules ;
- le stationnement : la rue Sainte-Barbe en compte déjà peu. Cette construction mènerait à la suppression de places publiques pour permettre aux véhicules d'accéder à leur parking privatif. De plus, le nombre de places prévues pour ce projet étant très limité, il va sans dire que le stationnement sera encore plus compliqué pour les actuels riverains.

Nous regrettons vivement que le Maire et son équipe n'aient pas associé plus avant les habitants, afin qu'un projet satisfaisant pour tous (riverains, ville, promoteur) se dessine. Le permis de construire ayant été délivré au mois de mars, les premiers coups de pelleteuse pourraient arriver sous peu.
La rentrée sera aussi placée sous le signe de la sécurité, les chaleurs estivales ayant fait tourner la tête à quelques-uns.
Nous restons mobilisés à vos côtés : vous pouvez toujours revoir nos interventions du conseil municipal sur YouTube et, une fois par mois, retrouver notre tribune sur la page Facebook de la ville.
Bonne rentrée à toutes et tous !

Pour le groupe « OUI Vandœuvre »,
Dominique Renaud, Léopold Barbier,
Marc Saint-Denis.
Facebook @OuiVandoeuvre
Mail : oui.vandœuvre@gmail.com
YouTube : Oui Vandœuvre

Parti Radical

Cœur de Ville

Nous ne reviendrons pas sur les élections. Beaucoup de choses ont été dites. Il est quand même heureux de remarquer que notre département est représenté par une ministre.
Nous ne parlerons pas de la canicule, de ses feux, de l'Ukraine, si ce n'est être solidaire et généreux si possible.
Maintenant que le maire n'est préoccupé que par sa fonction de maire principalement, à lui pendant les années restantes de mettre en place de réelles actions.
Nous ne parlons pas des projets initiés avant son arrivée en Mairie, ceux dont il jouit de l'ouvrage. Nous attendons de lui de vrais projets, là, maintenant dans les 3 années à venir.
Nous souhaitons fortement que ce fameux cœur de ville dont on parle depuis des années prenne forme, s'initie. Les Nations, la place Simone Veil, lieux stratégiques désignés pour ce faire n'ont pas évolué. Alors, un coup c'est de la faute à la région, puis après la Métropole et puis on ne sait plus. Les commerces intérieurs quant à eux sont de l'ordre du privé…
Il a été sous-entendu que la refonte des commerces entre l'avenue Barthou et rue du 8e Régiment d'Artillerie serait éventuellement par suite d'une médiation mairie/propriétaire. Alors pourquoi ne pas faire la même chose avec les commerces des Nations ?
La place Simone Veil pourquoi n'est-elle pas plus occupée ? En cette période d'été bien des idées auraient pu voir le jour : guinguettes, brasseries, chalets avec des commerces éphémères. Ces derniers auraient pu servir de test.
Le marché municipal du vendredi soir et dimanche matin surtout, qui se vide, se dégrade. Pourquoi laisser des commerçants faire ce qu'ils veulent, les laisser enrager et ne pas venir aux réunions pour régler les problèmes ?
Rien n'est simple et ne se fait sans budget, mais il y a toujours des solutions. Il est évident qu'en période estivale il n'y a pas grand monde en ville. En tout cas le Parc Pouille n'a pas désempli. Il faut que Vandœuvre soit attractive et pas de ma manière éphémère mais par l'économie, les commerces, les entreprises, les artisans… pas que l'animation, la culture, le sport, la formation… Bonne rentrée à tous et pensez aux autres.

Caroline Zenevre-Collin
partiradical54500@gmail.com

CARTE JEUNE

+ D'INFOS
Service jeunesse
03 83 51 80 83

5/20 ans

70€ d'avantages

Vandœuvre
LÈS-NANCY